

Réunion aménables 23/02/2021

Présents: Annick, Michel, Léonard, Yoram

- AG

Besoin de nouveaux administrateurs. Trop peu au CA actuellement. Problème de démocratie et d'épuisement des membres actuels.

- Demande FUB / loi climat

Loi climat issue de la convention citoyenne sur le climat. 4 points concernaient le vélo, mais aucun n'a été retenu.

La FUB demande que chaque asso contacte ses députées.

Michel propose de les contacter sur la base des outils proposés par la FUB (courrier type + les 7 amendements proposés)

Éventuellement, un message type (simple) que les personnes pourraient envoyer aux députés.

- Plan des voies cyclables

Clément (nouveau service civique et géographe). Intéressé pour travailler sur un plan.

Plan de BM contient essentiellement un plan des aménagements

Plan orienté agrément, en prenant en compte tous les facteurs qui peuvent inciter à emprunter un itinéraire (aménagement + pente + revêtement ...)

- Utopie

Le travail sur le plan de Brest avance. 2 réunions en présentiel ont eu lieu.

La 3e (et peut-être dernière pour le travail sur le plan) aura lieu le **samedi 6 mars à 14h à l'école Diwan de Kerangoff**

- Covélotaf

Clément a déjà commencé à se renseigner. Rdv avec Yoram jeudi.

L'idée serait de le sortir avant le challenge (mi-mai), donc peut-être avril.

- Entrevues avec Dissaux/Maury/Nedelec/Denis

Poste de pilote du SDV prévu dans le document : pas de remplacement pour l'instant.

Nedellec partisan de l'expérimentation/urbanisme tactique à petite échelle -> solutions peu onéreuses.
Plus facile que longues concertations.
Conseil municipal sur le budget 25/03
Conseil de métropole le 29/03

- Concertation PLUi

Le PLU (plan local d'urbanisme) est en concertation actuellement.

Un certain nombre de nouvelles zones à urbaniser, et des zones à urbaniser à passer en zones urbanisées.

Intégration de :

-SDV (schéma directeur vélo)

-SCoT (schéma de cohérence territoriale) = prise en compte de la loi littorale, interdiction de construire en dehors des villages existants, les autres sujets de la version actuelle du SCoT n'ont jamais été pris en compte

Normalement le plan climat s'impose dans le PLU, mais la version actuelle n'a jamais été prise en compte.

Le plan piéton n'est même pas mentionné pour l'instant.

Les remarques ne sont acceptées que pour ce qui est mentionné dans le plan de concertation.

La loi LOM introduit des modifications qui devraient être intégrées (plan de mobilités)

Interpeller le président de BM pour lui demander de mettre le PLUi en cohérence avec les documents qu'il doit respecter

- Baromètre des villes marchables

L'enquête se déroule jusqu'au 15 mars et trop peu de réponses sur Brest (et ailleurs).

Rappels sur framateam, facebook, et réseaux sociaux et site de la ville de brest (webmaster@brest-metropole.fr)